

INSCRIPTIONS A L'ECOLE DE CHATEAU-GAILLARD

Pour la rentrée de septembre 2020

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école de Château-Gaillard, vous pourrez prendre contact avec la Mairie de Château-Gaillard à partir du 3 avril 2020 :

- par téléphone au 04 74 38 22 10

Les mardis et les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h

- ou par mail : mairie.secretariat@chateaugaillard01.fr

Pour l'inscription administrative, auprès de la Mairie, les documents qui vous seront demandés sont les suivants :

- la carte d'identité du parent qui inscrit l'enfant
- le livret de famille (pages des parents et de l'enfant)
- le jugement de divorce (le cas échéant)
- un justificatif de domicile
- les pages de vaccinations du carnet de santé de l'enfant
- le certificat de radiation de l'école (pour les enfants à partir de la Moyenne section)

Ces documents devront être envoyés par mail de préférence.

Merci d'indiquer tous les numéros de téléphones portables, le numéro de téléphone du domicile, ainsi que vos adresses mail.

Dans un deuxième temps, lorsque le confinement sera levé, vous pourrez demander un rendez-vous à l'école.

Pour les élèves de petite section (qui entreront à l'école en septembre 2020), un moment d'accueil sera organisé par les enseignantes en juin ou début juillet. Nous vous tiendrons au courant de la date prévue.

Pour d'autres informations, La Mairie et l'école de Château-Gaillard se tiennent à votre disposition.